

COMPTE-RENDU

2^{ème} Réunion de concertation sur les usages de la placette à l'angle des rues Ernest Renan/Turenne

Mercredi 16 septembre 2020, à 14h00, sur site.



Etaient présents :

- 21 habitants
- Amine Smihi, Maire-adjoint du quartier de Bordeaux centre.
- Barbara Lapéna, secrétaire général de la mairie de quartier.
- Christine Le Pape-Martin, chargée de concertation.
- Laurent Lambert, agent de proximité.

I - LE CONTEXTE :

En concertation avec les habitants et commerçants du secteur, la placette a été entièrement réaménagée et végétalisée offrant ainsi un nouvel espace de vie. Le 8 janvier dernier, une réunion de concertation s'est tenue afin d'échanger avec les riverains sur les usages de la placette et plus particulièrement sur la pratique du skate sur cet espace rénové. Une expérimentation autorisant la pratique du skate a été lancée pour 6 mois (de janvier à juin 2020) : les lundis-mardis-jeudis-vendredis de 16h à 18h30 et les mercredis-samedis de 14h à 19h00.

Amine Smihi, maire-adjoint du quartier de Bordeaux centre, a souhaité venir échanger avec les riverains sur les usages de cette placette et recueillir leurs avis sur l'expérimentation menée pendant 6 mois.

II – LES ECHANGES :

Amine Smihi invite les participants à donner leurs avis, tous légitimes souligne-t-il, sur cette expérimentation. Il indique que la pratique du skate est en pleine extension sur toute la Ville. Il estime souhaitable de trouver une solution de compromis, consensuelle, de converger vers une pratique du skate supportable par le plus grand nombre, le skate étant, rappelle-t-il, vecteur de socialisation des jeunes.

Des riverains soulignent les nuisances sonores liées à la pratique du skate. Si certains habitants souhaiteraient la fin de cette pratique ou encore qu'elle soit déportée vers le jardin de la Visitation, d'autres proposent la réduction des plages horaires du temps accordé à la pratique du skate les mercredis et samedis après-midi.

Une habitante propose la mise en place d'activités différentes sur la placette, type yoga.

En réponse à l'inversion du sens de la rue de Lyon, Amine Smihi indique qu'une réflexion sera menée sur la mobilité (double sens cyclable, sens de circulation...) à l'échelle du quartier notamment dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Bus à Haut Niveau de Service.

CONCLUSION :

Amine Smihi remercie les riverains de leur participation active à cette rencontre.

Il prend note que les riverains présents sont majoritairement favorables à la proposition d'horaires suivants : les lundis-mardis-jeudis-vendredis de 16h00 à 18h30 et les mercredis-samedis de 15h à 18h30 ; c'est-à-dire que les horaires restent inchangés sur les lundis-mardis-jeudis-vendredis mais qu'ils sont réduits les mercredis et samedis, auparavant pratique autorisée de 14h00 à 19h00.

Il les invite à formuler des propositions sur des horaires supportables pour la pratique du skate mais également sur d'éventuelles activités à déployer sur la placette type jardin partagé, composteurs, yoga...

Fin de séance.